

Augmentation alarmante de cas de paludisme au Burundi

MesVaccins, 12 juin 2019 Le Burundi rapporte plus de 3 millions de cas de paludisme au cours des 5 premiers mois de 2019. Le 25 mai 2019, depuis le début de l'année, le Burundi a notifié 3 207 552 cas de paludisme clinique, dont 273 décès.

Augmentation par rapport à l'année 2018 au cours de laquelle 2 100 157 cas (53 % d'augmentation) et 1 046 décès (22 % d'augmentation) ont été notifiés selon l'Organisation mondiale de la Santé. Les responsables de la santé signalent que les premières évaluations montrent que les principaux facteurs de l'augmentation actuelle de la transmission du paludisme sont : le faible recours aux mesures préventives (moustiquaires imprégnées d'insecticides de longue durée inférieure à 50% d'utilisateurs après les dernières campagnes de distribution universelle en 2017) ; la faible immunité de la population à la suite d'une mobilité accrue, en particulier pour les personnes vivant en montagne où la transmission du paludisme est généralement très faible ; les changements climatiques et les changements écologiques et comportementaux des vecteurs (augmentation de la densité des vecteurs et des habitudes alimentaires ; les piqûres à la fois à l'intérieur et à l'extérieur ainsi qu'une plus grande agressivité des vecteurs. Les personnes qui envisagent de voyager sont invitées à prendre des mesures adéquates pour se protéger contre la piqûre du moustique : réduire le contact avec les moustiques en limitant l'activité en plein air à la nuit tombée ; porter des vêtements couvrant (pantalons, chemises manches longues) ; protéger la peau nue (sans oublier les pieds et les chevilles), en utilisant des répulsifs anti-moustiques contenant 50 % de DEET ; utiliser des moustiquaires imprégnées d'insecticides. L'évolution de ces données épidémiologiques doivent faire rappeler aux voyageurs que les recommandations de prévention s'appuient toujours sur le triptyque : protection personnelle antivectorielle ; une chimioprophylaxie adaptée, dans les zones concernées par le risque de transmission ; information du voyageur sur l'importance du diagnostic en urgence d'une fièvre au retour d'une zone impaludée. Pour le voyageur, des informations détaillées sont disponibles sur le site Medecinedesvoyages.net, qui prend en compte les nouvelles recommandations des autorités sanitaires françaises et de l'Organisation mondiale de la Santé. Source : [Outbreak News Today](http://OutbreakNewsToday.com).

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});